



Procès-verbal
Assemblée générale de la **Cabane à Projets**
Vendredi 25 septembre
18h30 – Créon

Les adhérents ont été convoqués par courrier en date du 07 septembre 2020 à l'assemblée générale de la Cabane à Projets, gestionnaire du centre socioculturel intercommunal.

La présidente remercie la commune de Créon pour son accueil ainsi que l'équipe de salariés pour l'organisation malgré le contexte actuel.

1 - Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 16 avril 2019

Adopté à l'unanimité

2 – Rapport moral de la présidente

La présidente salue l'engagement de Suzette Grel et Mireille Ormaechea dont elle prend la suite. Elle présente la « carte d'identité » de la Cabane et revient sur les activités de 2019. Elle rappelle que l'agrément arrive à son terme en 2021 et que l'un des grands chantiers pour les mois à venir est le nouveau projet social.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité. Il est annexé à ce procès-verbal

3 – Rapport d'activités 2019 et perspectives 2020

Le rapport a été adressé avec la convocation aux adhérents, il est annexé à ce procès-verbal.
Pas de questions sur le rapport d'activité.

Présentation de la Maison des services au public (MSAP), des différentes permanences qui y sont assurées et de l'accompagnement proposé au sein des permanences connectées.

Sandra Olivaud directrice de la Cabane à Projet prend la parole afin de présenter les perspectives 2020. Elle revient sur la période de confinement. La Cabane est restée ouverte pendant le confinement et a pu entre autres aider les familles qui devaient gérer les devoirs. L'épicerie également ouverte a elle aussi joué un rôle important durant cette période.

Présentation du label maison France service. Afin d'obtenir ce label qui remplacera prochainement la MSAP, les agents d'accueil doivent être formés par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et les locaux doivent être adaptés à la réception du public et garantir la confidentialité. Un pré-audit va être réalisé afin d'évaluer si la Cabane répond aux critères pour la labélisation maison France service.

Loreline Vidal présente le centre de ressources de la vie associative qui accompagne les associations du Créonnais et du Sud-Gironde et présente les perspectives pour 2020.

Les salariés reviennent en image sur les différentes activités proposées par La Cabane à Projet :

- Troc Savoirs
- Repair Café (en très net progression avant le confinement)

- Faites de la soupe (projet 2021 : effectuer la « faite de la soupe » à l'Esat)
- Ateliers cuisine
- Ateliers couture et loisirs créatifs (de nouveaux temps sont prévus avec une professionnelle)
- Réveillon solidaire (en partenariat avec kaléidoscope en 2020)

Présentation de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie :

- Le Bureau Informations Jeunesse où le nombre de passages est de plus en plus important. La Cabane doit présenter son dossier en octobre 2020 pour le renouvellement du label information jeunesse.
- Le Samedi des Métiers journée d'informations et propositions d'offres d'emplois
- Interventions de prévention au sein du collège et de la mission locale des hauts de Garonne
- La médiation jeunesse (présentation des chantiers, des promeneurs du net...)

Présentation des perspectives du pôle jeunesse

- Fiest'ados en avril 2021 en partenariat avec le point rencontre jeune de Targon
- Re labellisation du BIJ
- Continuité du travail des médiateurs avec l'organisation des chantiers, des tournois, des soirées jeunes majeurs et soirées filles

Axe vie de famille

- Journées en famille
- Soirée d'échanges sur la parentalité

Présentation de l'épicerie solidaire et du jardin partagé.

Mireille revient sur le mémorable temps d'échange que fut la journée des 20 ans de La Cabane.

Anne-Cécile Tatarde présente le renouvellement du projet social. Elle explique le travail qui a déjà été fait en amont avec la constitution d'un groupe de travail. En raison des problèmes que pose la situation sanitaire actuelle, la CAF a prolongé l'agrément d'un an afin de pouvoir finir le travail sur le nouveau projet social.

Pour 2020/2021 :

- L'association doit entamer une réflexion pour adapter les statuts à son fonctionnement actuel.
- L'association doit travailler avec ses partenaires sur les possibilités de relogement de la Cabane à Projets.

Le rapport d'activité 2019 et les perspectives 2020 sont votés à l'unanimité.

4 – Rapport financier

Les éléments comptables et financiers ont été transmis avec la convocation.

La trésorière présente le compte de résultat 2019, par grande masse de charges et de produits et en commentant les éléments significatifs.

L'excédent dégagé est de 14 881.86 euros.

Pas de questions sur le compte de résultat.

La directrice présente le budget prévisionnel 2020.

Une question est posée sur la mise en place de l'activité partielle pendant le confinement . Les salariés ont bénéficié du chômage partiel et ont travaillé à tour de rôle à la Cabane.

Monsieur Victor Cano Commissaire aux Comptes présente le bilan 2019 et les conclusions de l'audit. Les comptes de l'association sont sains. Il propose d'affecter le résultat sur l'exercice 2020

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

5 – Renouvellement par vote et par collège des membres sortants du conseil d'administration

La durée du mandat des membres du CA est de 2 ans. Le renouvellement des membres des collèges 1 et 2 du conseil d'administration a lieu annuellement par moitié et par collège. Tout membre sortant peut présenter à nouveau sa candidature.

Après avoir interrogé l'assemblée, il est procédé à un vote à main levée.

Collège 1 : constitué de 10 à 16 membres

Parmi les administrateurs sortants : François Monnerie – Jocelyne Serre – Michel Ferrer – Josette Bernard – Loreline Vidal – Vanessa Martranchard renouvellent leur candidature.

Pas d'autre candidature.

Vote pour : 90 – Abstention : 0 – Contre : 0

Collège 2 : constitué de 6 à 10 représentants d'associations adhérentes

Larural – La mission locale des Hauts de Garonne – Le cinéma Max Linder, associations sortantes se déclarent à nouveau candidat.

Pas d'autre candidature.

Vote pour : 24 – Abstention : 0 – Contre : 0

Les candidats sont élus à l'unanimité.

La composition des collèges 1 et 2 est la suivante :

COLLÈGE 1 – Adhérents individuels

BERGEOT Jean
BERNARD Josette
BOUZAC Jean-Yves
FERRER Michel
OUADI Maria
ORMAECHEA Mireille
SERRE Jocelyne
VIDAL Loreline
MARTRANCHARD Vanessa
FOSSAT Huguette
MONERIE François
PHELIPAT Hervé
SAMENAYRE Jean

COLLÈGE 2 – Adhérents associatifs

Cinéma Max-Linder
Kaléidoscope
Larural
Union Sportive Sadiracaise
Université du Temps Libre du Créonnais
Mission Locale
Loisirs Jeunes en Créonnais

La Présidente remercie l'assistance de son intérêt pour l'assemblée générale qui reste un temps fort dans la vie du centre social.

Retour en photos sur les 12 ans de Fred au sein de la cabane qui prendra sa retraite en mars 2021.

Dans le contexte actuel il n'y a pas de pot de l'amitié, l'assemblée générale 2020 se termine en chanson.

L'assemblée générale est clôturée à 20h15.

Comme indiqué sur la convocation, le nouveau conseil d'administration se réunit en suivant pour procéder à l'élection des membres du bureau.

La secrétaire
Vanessa Martranchard

La présidente
Jocelyne Serre